

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

19 octobre 2023

Bien diversifier son épargne pour atteindre ses objectifs

C'est le premier conseil donné à tout épargnant : « ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier », c'est-à-dire ne pas placer toute son épargne sur le même placement afin de réduire le risque de faire un placement perdant. Mais si le principe est simple, la mise en œuvre d'une bonne diversification, sous toutes ses formes, n'est pas si aisée. Voici quelques principes pour vous y aider.

Pourquoi diversifier ?

Dans un monde incertain, une bonne diversification constitue un socle protecteur de son épargne contre les événements inattendus. Pour réduire le risque de ses investissements, il faut associer des placements qui ne se comportent pas de la même façon au même moment.

Diversifier, c'est donc être prudent bien sûr, mais c'est surtout se donner les meilleures chances d'atteindre ses objectifs d'épargne de long terme en bénéficiant de rendements supérieurs à ceux de l'épargne sans risque.

La diversification, un stimulant de l'épargne

Diversifier son épargne, c'est la stimuler. On parle parfois d'optimisation : tout en maîtrisant le niveau de risque, on accroît les chances d'obtenir un rendement satisfaisant, et ainsi d'atteindre ses objectifs.

Diversifier la part investie en actions permet de profiter de la croissance

Personne ne peut prévoir l'avenir et l'histoire des marchés financiers est pleine d'évolutions imprévues. Pour profiter de la croissance économique, en Europe ou dans d'autres régions, il est important d'investir sur différentes zones géographiques ou différents secteurs et de conserver ces investissements diversifiés dans le temps. Ainsi, cette part diversifiée de son épargne évoluera en suivant la moyenne des évolutions des marchés.

Sans diversification, l'épargne garantie risque de perdre de son pouvoir d'achat

L'épargne liquide et garantie n'est pas tout à fait sans risque. Un patrimoine financier intégralement placé en placements garantis risque fort, sur une longue période, de perdre de sa valeur réelle en raison de l'inflation. La diversification sur les marchés financiers permet d'augmenter ses chances de préserver son pouvoir d'achat.

Les actions complètent bien l'immobilier

Moins fluctuant que les placements en actions, l'immobilier n'est toutefois pas un placement garanti. Les épargnants dont l'essentiel du patrimoine est composé d'immobilier réduiraient ce risque en diversifiant leurs investissements sur les marchés financiers dont la valeur n'évolue pas comme l'immobilier.

Comment diversifier en pratique ?

Le plus tôt possible...

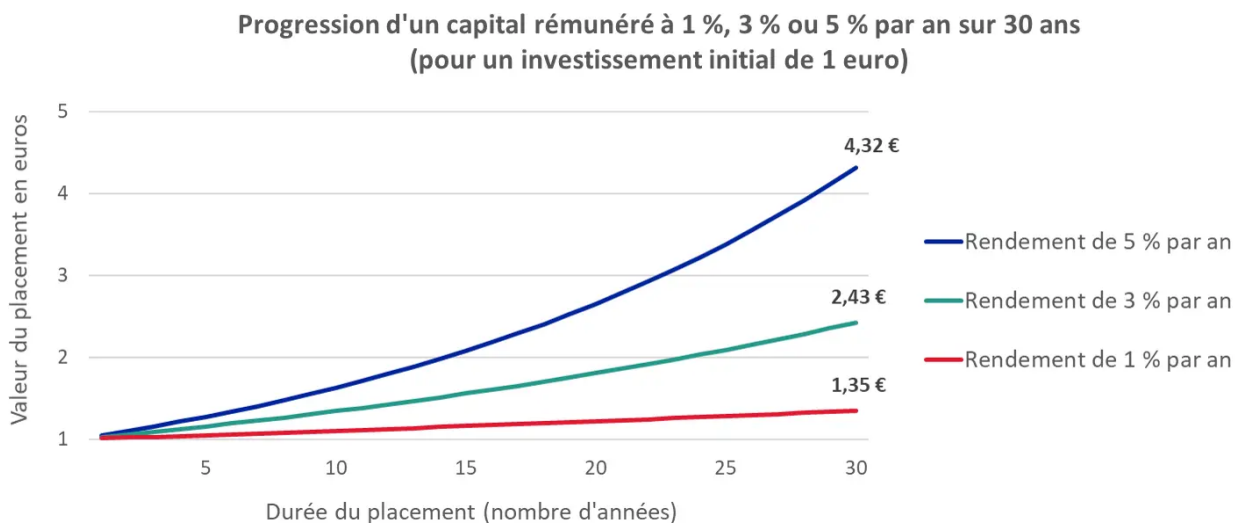
Pour profiter à plein d'un horizon lointain (par exemple la retraite), investir régulièrement dans un placement financier doit se faire le plus tôt possible. Le temps est l'allié le plus précieux de l'épargne de long terme. « Les petits ruisseaux font les grandes rivières » : l'accumulation de versements réguliers finit par constituer un capital versé important.

Plus on démarre tôt, plus la part investie en actions peut être importante. En effet, quand on regarde ce qu'il s'est passé sur les marchés financiers depuis 50 ans ou plus, on constate que plus la durée de détention des actions a été longue, plus nombreux ont été les investissements gagnants. Si bien qu'avec 15 ou 20 ans devant soi, le risque de perte d'un placement diversifié en actions est faible.

Le temps permet aussi de bénéficier de l'effet de capitalisation des gains qui multiplie la somme placée. C'est ce qu'on peut appeler l'effet « boule de neige ».

... pour profiter de l'effet « boule de neige »

Sur plusieurs années, les gains produisent eux-mêmes des gains, et au bout du compte (15, 20 ou 30 ans), une différence de rendement se traduit par une épargne doublée ou triplée.



Une organisation simplifiée de son épargne

Il est possible d'organiser son épargne très simplement. Le choix des placements se fait objectif par objectif. A chaque objectif est attaché un horizon de placement et un besoin de placement en termes de sécurité, de disponibilité de l'argent ou de rendement.

La priorité est de mettre en place une épargne de précaution disponible et placée sans risque.

Ensuite vient le besoin d'épargne à moyen terme. Il s'agit de constituer un capital permettant de financer une dépense anticipée ou un projet.

Une fois l'épargne de précaution et les éventuels besoins à moyen terme pris en compte, il est possible de penser à plus long terme. Un horizon lointain permet d'investir une partie de son épargne sur des produits non garantis (par exemple des actions et des obligations). C'est la croissance de son patrimoine qui est alors recherchée et une bonne diversification la rend plus probable.

Déterminer la part de l'épargne à investir en fonction de son profil d'épargnant...



La part de son épargne qui peut être investie en actions dépend en premier lieu de ses préférences, ce que l'on appelle souvent le profil d'investisseur. Êtes-vous serein lorsque la

valeur de votre investissement fluctue à la hausse et à la baisse ? Un épargnant est considéré comme « averse » au risque s'il supporte très mal la moindre possibilité de baisse, ou au contraire, il peut être tolérant s'il considère ces fluctuations comme normales.

... de son âge...

La diversification envisageable découle de son profil, mais aussi de son horizon de placement.

Si l'objectif est la préparation de sa retraite, à moins de 35 ans un épargnant prudent peut placer une grande partie de son épargne retraite en actions. Un jeune épargnant tolérant au risque pourrait placer même la totalité de son épargne retraite en actions. Dans ce cas, il ne lui faudra pas retirer cette épargne investie avant l'échéance prévue, c'est-à-dire la retraite, par exemple pour financer l'achat de sa résidence principale. D'où la nécessité de n'investir que l'argent dont on est sûr de ne pas avoir besoin plus tôt, de façon à profiter pleinement du potentiel de rendement à long terme des actions.

... et de son optimisme pour l'avenir

Un investissement en actions repose sur une vision sereine de l'avenir économique. La relation est simple : malgré de fortes fluctuations, le prix des actions tend à croître au rythme de la croissance des bénéfices des entreprises, qui eux-mêmes sont globalement corrélés à la croissance économique.

Être accompagné par un conseiller financier

La mise en place concrète d'une épargne de long terme justifie pleinement le conseil d'un professionnel. La mise à plat de sa situation personnelle, des différents objectifs de long et de très long terme, l'évaluation de son profil d'investisseur constituent en effet les étapes essentielles d'une planification adéquate.

La diversification, qui est concerné ?

Tout épargnant disposant d'une épargne de précaution et se donnant un objectif de long terme est en situation de diversifier son épargne, soit parce qu'il dispose d'un capital important à répartir, soit parce qu'il met en oeuvre un effort d'épargne régulier.
En conclusion :




- Le besoin de diversification concerne celui qui souhaite investir une partie de son épargne pour atteindre un objectif d'épargne de long terme.
- La diversification concerne celui qui accepte de prendre des risques de façon maîtrisée avec l'objectif d'obtenir, avec le temps, le meilleur rendement possible pour son épargne.

Mots clés

EPARGNE DE LONG TERME

SUR LE MÊME THÈME

 S'abonner à nos alertes et flux RSS

ARTICLE BIEN INVESTIR

05 octobre 2022

Vous souhaitez mieux vous connaître en tant qu'épargnant ?



ARTICLE BIEN INVESTIR

30 septembre 2019

Le parcours de l'investissement de long terme



ARTICLE BIEN INVESTIR

11 janvier 2018

Comment organiser son épargne ?



Mentions légales :
Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02

